

Attestation sur l'honneur conjointe relative au mode de garde des enfants

Je soussigné(e)(1),, bénéficiant d'une aide de l'Etat à la constitution de l'apport personnel sous forme d'un prêt ne portant pas intérêt d'un montant de euros, contracté auprès de en vue de financer et, attestons sur l'honneur que la garde des enfants reviendra à : selon le mode de garde suivant :

Le bénéficiaire du prêt ne portant pas intérêt s'engage à fournir à l'établissement de crédit susmentionné la convention homologuée par le juge, l'ordonnance de non-conciliation du juge aux affaires familiales, le jugement de divorce ou l'avis d'imposition faisant apparaître la garde des enfants, dès que celui-ci est disponible.

Fait à, le,

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Cachet et visa de l'établissement de crédit :

.....
.....

Nom et prénom et signature du premier parent :

.....

Nom et prénom et signature du deuxième parent :

.....

(1) : Rayer les mentions inutiles,

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations recueillies dans ce document peuvent être transmises à l'organisme mentionné au 5^ealinéa de l'article L. 312-1 du CCH. Le droit d'accès aux informations nominatives concernant l'emprunteur peut être exercé auprès de l'établissement de crédit et de l'organisme susmentionné.